

# L'APPROCHE DE CC&L EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

2021



« Nous exerçons nos activités dans un environnement en perpétuel changement. Afin de répondre aux besoins de nos clients, nous devons impérativement accepter le changement et faire évoluer nos pratiques. Nous croyons en l'amélioration continue. Cela est vrai pour l'investissement responsable (IR), comme pour tous les aspects de nos processus de placement. Nos équipes continuent de rechercher des moyens d'apporter des améliorations à nos processus de placement, à nos activités d'intendance et à nos communications avec les clients à mesure que les pratiques gagnantes évoluent et que les données s'améliorent. Nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés et sommes engagés à faire progresser nos propres activités d'IR et à exercer une influence positive sur le changement dans notre secteur. »

— Martin Gerber, président et chef des placements, Gestion de placements CC&L

Nous sommes heureux d'annoncer qu'au cours des 12 derniers mois, des améliorations ont été apportées à chacun de nos cinq piliers de l'investissement responsable (IR), soit la recherche, l'intégration du processus de placement, l'engagement, les initiatives de collaboration et le vote par procuration.

Au sein de notre propre cadre de gouvernance, nous élargissons la responsabilité de surveillance de notre comité de gestion du risque de placement afin d'inclure les facteurs ESG et les émissions de carbone à tous les portefeuilles des clients. À cette fin, nous élaborons un cadre de gestion du risque en vue de produire des rapports sur ces risques au comité de gestion du risque de placement. Le premier rapport devrait être produit ce mois-ci.

Nous espérons que vous le trouverez utile et, comme toujours, nous serons heureux de discuter avec vous de toute question ou de tout commentaire que vous pourriez avoir.

## L'APPROCHE DE CC&L EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE





## RECHERCHE

*Notre capacité à intégrer les facteurs ESG à l'évaluation de placements évolue continuellement grâce à la divulgation accrue de renseignements par les sociétés et la disponibilité des données en constante amélioration. Nous nous engageons à entreprendre régulièrement des projets de recherche afin de trouver des moyens d'améliorer l'intégration de ces facteurs à nos portefeuilles de placement.*

L'équipe des Stratégies quantitatives d'actions de CC&L a procédé à un examen des données sur le carbone et des méthodes de mesure de tiers à des fins de recherche interne et de mesure du carbone. Au vu de cet examen, elle intégrera plus tard dans l'année des données en matière d'émissions de carbone de MSCI à notre cadre de gestion du risque pour tous les portefeuilles quantitatifs.

Les données sur les émissions de carbone sont moins solides pour les émetteurs de titres de créance et, par conséquent, une approche uniforme de mesure des émissions de carbone pour les titres à revenu fixe n'a pas encore vu le jour. L'équipe des titres à revenu fixe de CC&L effectue actuellement des travaux de

recherche sur l'ensemble des données sur le carbone de MSCI afin de déterminer s'il est possible d'utiliser ces données dans le cadre de son processus de placement.

## INTÉGRATION

*Nous croyons qu'il est préférable de comprendre et de gérer les répercussions potentielles des facteurs ESG au moyen de notre approche de placement plutôt que de se départir de placements ou d'exclure des sociétés de notre univers de placement.*

En 2020, les équipes des Stratégies fondamentales d'actions et des titres à revenu fixe de CC&L ont collaboré avec notre équipe d'intendance et d'engagement pour créer un questionnaire sur les facteurs ESG afin d'étoffer les activités de recherches et d'engagement propres à la société menées par nos gestionnaires de portefeuille. Le questionnaire a été déployé à plus grande échelle en 2021. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez vous reporter à l'**encadré 1**.

Nous sommes d'avis que les sociétés adoptant de saines pratiques commerciales sont plus susceptibles de connaître des rendements supérieurs au fil du temps. La recherche fondamentale que nos équipes effectuent n'est pas statique et est mise à jour pour tenir compte des changements qu'apporte chaque organisation à leurs pratiques commerciales au fil du temps. Pour un exemple de l'importance d'une gouvernance d'entreprise appropriée dans notre analyse des fiducies de placement immobilier (FPI), veuillez vous reporter à l'**encadré 2**.

Il est important de noter que notre analyse des facteurs ESG porte sur la découverte de risques ESG importants et que nous modifions nos prévisions de rendement en conséquence. Dans bien des cas, nos recherches mettent en lumière des caractéristiques ESG qui représentent une belle occasion ou qui témoignent de la transition d'une organisation vers la durabilité. Pour un exemple tiré de notre équipe des titres à revenu fixe, veuillez vous reporter à l'**encadré 3**.

## POSER LES BONNES QUESTIONS

En 2020, les gestionnaires de portefeuille de notre équipe des Stratégies fondamentales d'actions, en collaboration avec les équipes des titres à revenu fixe et d'intendance et d'engagement (I&E), ont élaboré un questionnaire sur les facteurs ESG qui a été envoyé à un sous-ensemble de sociétés de leur univers de placement. Le questionnaire est conçu pour aider nos analystes des placements de l'équipe des Stratégies fondamentales d'actions et de l'équipe des titres à revenu fixe à intégrer les facteurs ESG à nos processus de placement et à orienter les activités d'engagement de l'équipe I&E. Le questionnaire demande de l'information sur la participation des émetteurs aux organisations axées sur les facteurs ESG, l'harmonisation avec les recommandations du GIFCC, la divulgation des émissions de CO<sub>2</sub> des sociétés, les programmes de diversité et d'inclusion, la rémunération des administrateurs et plus encore.

En raison du succès de cette initiative expérimentale, en 2021, le questionnaire a été envoyé à plus de 160 sociétés détenues dans nos portefeuilles d'actions fondamentales et nous avons obtenu un taux de

réponse de 68 %. Voici un résumé des principales conclusions :

- 35 % des émetteurs harmonisent leur diffusion d'information sur l'entreprise avec les recommandations du GIFCC;
- 55 % des émetteurs sont membres des PRI des Nations Unies, du Pacte mondial des Nations Unies, de l'Institutional Investors Group on Climate Change ou d'une autre organisation axée sur les facteurs ESG;
- 83 % des émetteurs publient un rapport externe sur les facteurs ESG, la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) ou la durabilité;
- 74 % des émetteurs divulguent leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

CC&L s'est engagée à communiquer avec les émetteurs sur des sujets liés aux facteurs ESG. Dans le cadre de cet engagement, nous continuerons d'adapter le questionnaire aux nouvelles tendances et aux changements en matière de réglementation.

## PROTÉGER L'INTÉRÊT DES ACTIONNAIRES DANS LE SECTEUR DES FPI

L'une de nos convictions fondamentales en matière de facteurs ESG est que la divergence entre les mesures incitatives pour la direction et les intérêts des actionnaires réduit la valeur pour les actionnaires. Il existe de nombreux exemples dans le secteur des fiducies de placement immobilier (FPI) où le chef de la direction d'une FPI est également associé à un gestionnaire immobilier tiers chargé de la gestion des activités quotidiennes de la propriété immobilière. La FPI paiera des frais pour des services comme la recherche de locataires, les services offerts aux locataires et l'entretien général des immeubles. Lorsque la FPI et la société de « gestion externe » sont apparentées, cela peut créer des incitatifs en faveur de l'achat de plus de biens immobiliers, ce qui augmente les

revenus de la société de gestion. Souvent, ces acquisitions n'ajoutent pas de valeur pour les actionnaires.

Cette structure étant relativement courante dans le secteur des FPI, l'analyse de la gouvernance est essentielle et doit être exercée en continu. Notre équipe des Stratégies fondamentales d'actions analyse chaque acquisition d'immeuble afin de protéger nos intérêts en qualité d'actionnaire. Nous réduisons le ratio de valorisation des sociétés dont la gouvernance n'est pas bien alignée et dont la direction a pris de mauvaises décisions de répartition des capitaux. En revanche, nous augmentons le ratio cible lorsque la FPI a toujours agi dans l'intérêt des actionnaires.

## INTÉGRER LE RISQUE DE TRANSITION À NOTRE PROCESSUS DE PLACEMENT DANS LES TITRES À REVENU FIXE

Il y a environ dix ans, un producteur d'électricité indépendant établi en Alberta s'est engagé sur une voie intéressante en vue d'effectuer la transition de ses activités au charbon d'ici 2023. C'est tout un exploit, selon nous, étant donné que les deux tiers des bénéfices de la société étaient tirés du charbon, il y a seulement sept ans, et que cet objectif a été atteint six ans avant la cible initiale. La société a également pris des engagements à long terme à l'égard des facteurs ESG et des changements climatiques afin d'atteindre l'objectif de carboneutralité et d'émissions nettes zéro d'ici 2050.

Cette société se démarque nettement par rapport à ses pairs en ce qui a trait au niveau de divulgation d'information et de transparence relativement à son plan de réduction des émissions de carbone qui est supérieur à la moyenne. Il est également important que les dirigeants soient tenus responsables de l'atteinte des objectifs en matière d'ESG, 25 % de la rémunération des cadres est donc basé sur le rendement lié aux facteurs ESG. Pour ces raisons, dans notre analyse des obligations de cette société, nous avons jugé que le risque de transition était négligeable dans le contexte de notre période de prévision et, par conséquent, nous n'avons pas intégré des risques de crédit importants dans nos prévisions sur les écarts de taux.

## ENGAGEMENT

*CC&L collabore avec les équipes de direction des sociétés pour soutenir ses efforts de recherche et exercer une influence en tant que propriétaire d'actifs.*

Les équipes des stratégies fondamentales d'actions et des titres à revenu fixe de CC&L continuent de collaborer régulièrement avec les équipes de direction des sociétés sur les questions ESG dans le cadre de nos processus de recherche fondamentale. Nous vous présentons ci-dessous quelques-unes des activités d'engagement qui ont eu lieu depuis notre dernière mise à jour sur l'IR :

- En mai 2021, CC&L a communiqué avec Air Canada pour discuter de son questionnaire sur les facteurs ESG et des progrès que la société a réalisés vers son objectif d'émissions de gaz à effet de serre nettes nulles à l'échelle de ses activités mondiales d'ici 2050. CC&L a manifesté son appui à l'égard du niveau de divulgation d'information liée aux facteurs ESG de la société et a félicité cette dernière d'avoir fait appel à un fournisseur de services tiers pour vérifier ses émissions de portée 1 et 2. Nous avons également manifesté notre soutien au respect des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) à l'intention des émetteurs et nous avons été heureux d'apprendre que la société a l'intention d'harmoniser la divulgation d'information avec les recommandations au cours de la prochaine année.
- En mars 2021, CC&L a communiqué avec deux membres du conseil d'administration de la TD. Nous avons fait part de nos commentaires sur l'harmonisation de la diffusion de l'information par la société avec les recommandations du GIFCC.

CC&L a également formulé des commentaires sur l'intégration de l'analyse des scénarios climatiques dans son processus de simulation de crise d'entreprise. CC&L a exprimé son soutien à la Déclaration de l'investisseur canadien sur la diversité et l'inclusion. L'appel portait sur la solide divulgation de la diversité par la société, en particulier ses efforts visant à communiquer des données sur les administrateurs qui se considèrent comme une minorité visible.

- En mars 2021, CC&L a participé à une conférence téléphonique avec le président du conseil d'administration et les présidents des comités de gouvernance et d'audit de la CIBC. La conférence téléphonique a porté sur les priorités en matière d'ESG du conseil d'administration et les perspectives en ce qui a trait à leurs pratiques de gouvernance d'entreprise. Le nouveau président du conseil d'administration a souligné la diversité des genres et l'appartenance à une minorité visible au sein du conseil d'administration de la CIBC. La CIBC a fait part de son point de vue sur les risques pour la banque et a souligné l'inclusion du risque environnemental dans sa simulation de crise d'entreprise.
- En décembre 2020, CC&L a participé au sondage sur l'importance de la durabilité de CN Rail, au cours duquel nous avons partagé nos points de vue sur les paramètres ESG les plus importants pour CN Rail. Nous avons également manifesté notre soutien à la communication de l'information en nous fondant sur les recommandations du GIFCC et nous avons demandé à la société de nous expliquer comment elle prévoit assurer l'accès du public aux rivières, aux lacs et à l'océan dans les corridors où le service a été suspendu, mais où les corridors n'ont pas été abandonnés. Nous étions particulièrement intéressés par leurs projets visant à assurer un accès au public tout en maintenant la sécurité.

## COLLABORATION

*CC&L prend part à des initiatives et à des engagements collaboratifs parrainés par d'autres investisseurs institutionnels, des associations et des groupes de défense du secteur. Ces collaborations permettent à CC&L de mettre des ressources en commun et de communiquer d'une seule voix plus forte pour protéger les intérêts des actionnaires.*

Nous avons créé une équipe d'intendance et d'engagement centralisée en 2019 pour coordonner nos activités d'engagement dans l'ensemble de l'organisation et nous concentrer davantage sur nos efforts de collaboration. Voici quelques exemples de notre participation aux récentes initiatives dans le secteur :

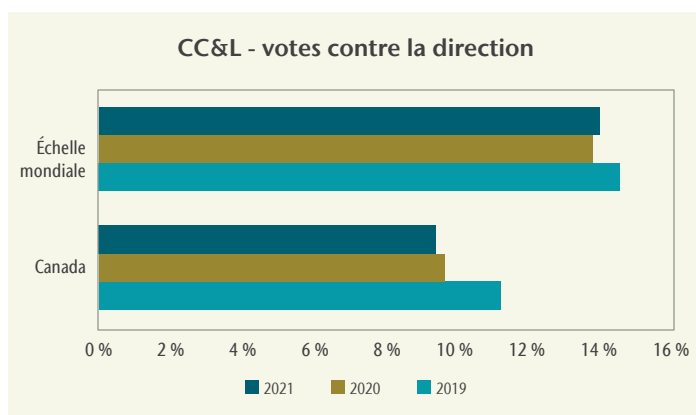
- En juillet 2021, CC&L a appuyé les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Mis sur pied par le Conseil de stabilité financière, le GIFCC fournit aux intervenants sur le marché des recommandations pour gérer les répercussions financières des changements climatiques sur leurs activités. L'augmentation de la transparence à l'égard des occasions et des risques financiers importants liés au climat permet de formuler des recommandations qui favorisent la prise de décisions financières plus éclairées par les investisseurs, les prêteurs et d'autres intervenants. En tant que partisans officiels du GIFCC, CC&L publiera ses propres données conformes aux recommandations du GIFCC et continuera de préconiser l'adoption des recommandations dans le cadre de ses activités d'engagement avec les émetteurs. Pour consulter le rapport d'information sur les changements climatiques de CC&L, veuillez [cliquer ici](#).
- Toujours en juillet 2021, CC&L est devenue un membre fondateur de l'Engagement climatique Canada (ECC), une plateforme d'engagement collaboratif dirigée par le Canada visant à favoriser un dialogue plus vaste et plus constant entre le secteur financier et l'industrie sur les risques et les occasions liés au climat. Conjointement avec d'autres investisseurs aux points de vue similaires, cette initiative présentera une voie unifiée aux entreprises sur la nécessité d'accélérer les mesures de lutte contre les changements climatiques et d'effectuer une transition harmonieuse et juste vers une économie sobre en carbone.
- En juin 2021, en tant que membres de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG), CC&L a appuyé un mémoire présenté à la Securities & Exchange Commission (SEC) des États-Unis en réponse à sa demande de commentaires du public sur le sujet de la communication de l'information sur les changements climatiques. Dans la lettre, la CCGG a plaidé en faveur d'une divulgation accrue, soutenant le GIFCC comme étant un cadre approprié pour fournir l'information financière relative aux changements climatiques, et a manifesté son soutien à l'établissement d'un Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité à titre d'organisme responsable de la normalisation sur le plan mondial afin d'assurer la cohérence et la comparabilité des rapports sur la durabilité à l'échelle mondiale.

- En septembre 2020, CC&L a signé la Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion de l'Association pour l'investissement responsable. Les signataires de la déclaration reconnaissent l'existence du racisme systémique et ses répercussions sur les communautés noires et autochtones ainsi que sur les personnes de couleur, au Canada et dans le monde, et demandent aux sociétés ouvertes canadiennes de s'efforcer d'être plus transparentes, d'adopter des politiques et d'intensifier leurs efforts pour éliminer les obstacles à la diversité et à l'inclusion et d'en faire état publiquement.

## VOTE

*Selon le principe fondamental de la politique de vote par procuration de CC&L, une bonne gouvernance d'entreprise accroît la valeur à long terme pour les actionnaires. Nous possédons une politique personnalisée en matière de vote par procuration qui reflète notre point de vue sur les pratiques gagnantes au sujet de la gouvernance d'entreprise et qui oriente toutes nos décisions ayant trait aux votes.*

Le vote par procuration nous permet de continuer à exprimer nos opinions sur les principaux enjeux ESG. CC&L a participé à plus de 67 000 votes par procuration à l'échelle mondiale et a voté contre la direction dans environ 14 % des cas. Au Canada, nous avons voté contre la direction lors de 380 des 4 060 votes auxquels nous avons participé, et plus de 80 % d'entre eux étaient liés à une question de mauvais alignement de la rémunération des cadres, de cumul excessif de mandats et d'indépendance des administrateurs, d'initiés qui siègent à des comités clés et de l'absence de représentation féminine au sein du conseil d'administration.

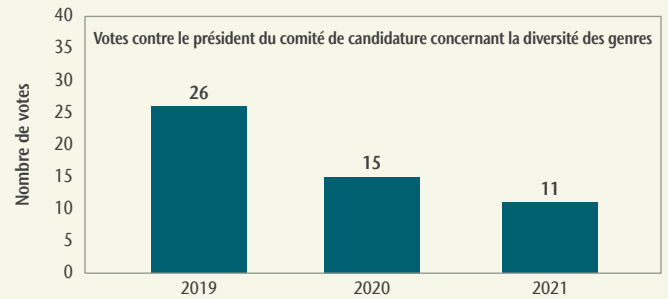


La représentation féminine au sein des conseils d'administration a sensiblement augmenté, ce qui a entraîné une diminution du nombre de votes contre la direction fondé sur notre politique personnalisée en matière de vote par procuration (nous votons contre le président du comité de mise en candidature lorsqu'aucune femme ne siège au conseil). Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez vous reporter à l'**encadré 4**.

## PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES GENRES

Au Canada, le nombre de fois où notre politique personnalisée en matière de vote par procuration nous a amenés à voter contre la direction en raison de l'absence de représentation féminine au sein du conseil d'administration a sensiblement diminué depuis 2019. Cette tendance à la baisse témoigne d'une amélioration de la diversité des genres au sein des conseils d'administration au Canada, probablement en raison des pressions accrues des investisseurs. Toutefois, la diversité des genres et les caractéristiques générales de la diversité au sein des conseils d'administration peuvent encore être améliorées. Nous sommes impatients de voir des données plus probantes sur la composition des conseils d'administration afin de mieux éclairer notre vote par procuration.

### L'amélioration de la diversité des genres au sein des conseils d'administration permet de réduire le nombre de votes contre la direction



Au cours de la dernière année, nous avons appuyé plusieurs propositions d'actionnaires qui cadraient avec nos convictions en matière d'IR. Par exemple, en mai 2021 :

- CC&L a appuyé de multiples propositions d'actionnaires à ExxonMobil. Notamment, la proposition d'actionnaire dissident no 1 présentant quatre candidats au poste d'administrateur ayant de l'expérience dans l'énergie propre et les transitions vers l'énergie propre. De plus, une proposition déposée par BNP Paribas Asset Management demandant à Exxon de déclarer la façon dont ses activités de lobbying directes et indirectes cadrent avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat a reçu un appui majoritaire.
- CC&L a appuyé deux propositions d'actionnaires demandant à Chevron Corporation de tenir compte de diverses préoccupations environnementales. La première proposition

demandait que Chevron réduise les émissions (de portée 3) de gaz à effet de serre (GES) de ses produits énergétiques à moyen et à long terme. La deuxième proposition demandait que Chevron déclare les répercussions financières potentielles du scénario où les émissions nettes seraient portées à zéro d'ici à 2050.

- CC&L a appuyé les propositions d'actionnaires de Berkshire Hathaway Inc. La première proposition demandait que la société publie un rapport sur les risques et les occasions physiques et liés à la transition. CC&L a jugé que l'information supplémentaire à fournir sur la façon dont Berkshire Hathaway gère les risques systémiques que posent les changements climatiques et la transition vers une économie sobre en carbone profiterait aux actionnaires. La deuxième proposition demandait que la société publie des rapports annuels évaluant ses efforts en matière de diversité et d'inclusion.

**Vancouver**  
111, rue Georgia Ouest, bureau 2300  
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4M3  
604-685-2020

**Toronto**  
130, rue King Ouest, bur. 1400, C. P. 240  
Toronto (Ontario) M5X 1C8  
416-862-2020

CONNOR, CLARK & LUNN

GESTION DE PLACEMENTS